



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3908 - Mardi 25 Juin 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 12**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 11
- Résultats provisoires des régions ..... P. 12

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 13 à 22**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 13 à 19
- Marchés de travaux ..... P. 20 & 21
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 22

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 23**

- Marchés de travaux ..... P. 23



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR.

Demande de prix à commande n°2024-04/MAECRBE/SG/DMP du 30/05/2024 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE).

Date d'ouverture des plis : 12/06/2024 ; Date de délibération : 12/06/2024 ;

Financements : ETAT, exercice 2024 ; Publication : Quotidien N° 3892 du lundi 03 Juin 2024.

Nombre de plis reçus : 03 ; Nombre de plis reçus dans les délais : 03.

N	Soumissionnaires	Montant Lu HTVA (FCFA)	Montant Lu TTC (FCFA)	Montant Corrigé HTVA (F CFA)	Montant Corrigé TTC (F CFA)	Observations	Rang
1	GENERAL FONCTIONS DU BURKINA SARL (GFB)	-	Montant min : 10 984 679 Montant max : 22 449 500	-	Montant min : 11 133 359 Montant max : 22 672 520	<b>Conforme:</b> -Lire montant en lettre sept mille et montant en chiffre 700 à l'item 24	1er
2	NACH&CO TRADE CENTER	Montant min : 11 616 250 Montant max : 23 881 250	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> Pas de proposition de marque pour tous les items, pas de précision sur le nombre de compartiments à l'item 3, pas de proposition de format à l'item 44, pas de proposition pour la capacité de reliure à l'item 62.5	Non Conforme
3	BADIBANGA SERVICES	Montant min : 9 240 600 Montant max : 19 334 500	-	-	-	<b>Non Conforme :</b> Pas de proposition de marque pour tous les items, proposition de 92.4 mmx149mm au lieu de 98,4mmx149mm demandé à l'item 33, proposition de hauteur de caractère 3.5mm au lieu 3.8 mm demandé à l'item 46	Non Conforme
Attributaire		GENERAL FONCTIONS DU BURKINA SARL (GFB): pour un montant minimum de onze millions cent trente-trois mille trois cent cinquante-neuf (11 133 359) FCFA TTC et pour un montant maximum de vingt-cinq millions sept cent soixante-dix- mille vingt (25 770 020) FCFA TTC après une augmentation de quantité au maximum entrainant une variation de 13,66 % pour un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque commande.					

## Résultats provisoires

### LES EDITIONS SIDWAYA

**DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°05-2024/ES/DG/SG/PRM DU 20 MAI 2024 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE VEHICULES A QUATRE (04) ROUES AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA**

Date du dépouillement : **06 juin 2024**. Nombre de soumissionnaires : **06**

Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2024

Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 3888 du 28 mai 2024

Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
<b>Lot 1 : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues</b>					
<b>GARAGE DE L'AMITIE ZOMBRA</b>	Min: 3 395 925 Max: 6 612 725	Min: 4 007 192 Max: 7 803 016	Min: 3 395 925 Max: 6 612 725	Min: 4 007 192 Max: 7 803 016	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse
<b>GARAGE ZAMPALIGRE</b>	Min: 4 284 200 Max: 6 858 200	Min: 5 055 356 Max: 8 092 676	Min: 4 284 200 Max: 6 858 200	Min: 5 055 356 Max: 8 092 676	<b>Non Conforme</b> (absence de chef de garage dans la liste du personnel)
<b>GARAGE SAWADOGO ALPHONSE</b>	Min: 5 440 470 Max: 8 343 770	Min: 6 419 755 Max: 9 845 649	Min: 4 745 177 Max: 7 277 436	Min: 5 599 309 Max: 8 587 374	<b>Conforme</b> (Après une remise de 12,78% HT)
<b>GARAGE ZOUNGRANA</b>	Min: 3 398 000 Max: 6 480 850	Min: 4 009 640 Max: 7 647 403	Min: 3 398 000 Max: 6 480 850	Min: 4 009 640 Max: 7 647 403	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse
<b>GARAGE SAO AUTO SERVICES</b>	Min: 5 498 000 Max: 7 550 000	Min: 6 487 640 Max: 8 909 000	Min: 5 498 000 Max: 7 550 000	Min: 6 487 640 Max: 8 909 000	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GARAGE SAWADOGO ALPHONSE</b> Minimum de quatre millions sept cent quarante-cinq mille cent soixante-dix sept ( <b>4 745 177</b> ) FCFA HT et cinq millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent neuf ( <b>5 599 309</b> ) F CFA TTC ; Maximum de sept millions deux cent soixante-dix-sept mille quatre cent trente-six ( <b>7 277 436</b> ) F CFA HT et huit millions cinq cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-quatorze ( <b>8 587 374</b> ) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de <b>vingt (20)</b> jours après l'ordre de commande de commencer les prestations.				
<b>Lot 2 : acquisition de pièces de rechange (pneus et batteries) pour véhicules à quatre (4) roues</b>					
<b>GARAGE ZAMPALIGRE</b>	4 138 500	4 883 430	4 138 500	4 883 430	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse
<b>GARAGE SAWADOGO ALPHONSE</b>	5 075 039	5 988 547	5 075 039	5 988 547	<b>Conforme</b>
<b>GARAGE SAO AUTO SERVICES</b>	4 900 000	5 762 500	4 900 000	5 762 500	<b>Conforme</b>
<b>CEP SARL</b>	4 762 500	5 619 750	4 762 500	5 619 750	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>CEP SARL</b> Quatre millions sept cent soixante-deux mille cinq cents ( <b>4 762 500</b> ) FCFA HT et cinq millions six cent dix-neuf mille sept cent cinquante ( <b>5 619 750</b> ) F CFA TTC. Le délai de livraison est de <b>vingt (20)</b> jours.				

### MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

**DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N° 2024-003/MATDS/SG/DMP du 10 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES AU PROFIT DE LA DGPN ET DE LA BNSP**

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Date de dépouillement : **mercredi 19 juin 2024**

**Lot 1 : Acquisition de produits médical au profit de la DGPN**

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA HT	Observations
1	UNIVERS BIO PHARMA	Min : 10 663 350 Max : 18 276 941	Min : 10 582 840 Max : 18 155 951	Item 9 DGPN : montant lettre différent du montant chiffre (3558 # 3588) Item 14 DUI : montant lettre différent du montant chiffre (3558 # 3588) ; Item 36 DUI : montant lettre différent du montant chiffre (1101 # 3101) <b>CONFORME 1er</b>
<b>Attributaire</b>		<b>UNIVERS BIO PHARMA</b> pour un montant minimum de dix millions cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent quarante (10 582 840) francs CFA TTC et un montant maximum de Dix-huit millions cent cinquante-cinq mille neuf cent cinquante et un (18 155 951) francs CFA HT avec un délai de livraison est de trente (30) jours pour chaque commande.		

**Lot 2 : Acquisition de vaccins et de spécialités au profit de la BNSP**

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA HT	Observations
1	UNIVERS BIO PHARMA	Min : 14 840 284 Max : 22 491 969	Min : 14 840 284 Max : 22 491 969	<b>CONFORME 1er</b>
<b>Attributaire</b>		<b>UNIVERS BIO PHARMA</b> pour un montant minimum de quatorze millions huit cent quarante mille deux cent quatre-vingt-quatre (14 840 284) francs CFA HT et un montant maximum de vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-onze mille neuf cent soixante-neuf (22 491 969) francs CFA HT avec un délai de livraison est de trente (30) jours pour chaque commande.		



## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

Publication Rectificative du Quotidien n°3904 du mercredi 19 juin 2024 pour omission du Lot 3

Appel d'offres ouvert accélérée N° 2024-003- MATDS/SG/DMP du 02 mai 2024 pour l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau et de logement au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.

**FINANCEMENT** : Budget de l'Etat, Exercice 2024

**DATE DE DEPOUILLEMENT** : vendredi 24 mai 2024

#### LOT 1 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau et de logement au profit de l'EMGN

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	observations	Rang
KE DISTRIBUTION	244 909 000 TTC	-	<b>Non retenu</b> Montant sur la lettre d'engagement différent du devis estimatif	---
GROUPEMENT YANNIS FOURNITURE / ERAH DISTRIBUTION	247 859 000 TTC	247 269 000 TTC	<b>Retenu</b> Montant en lettres différent du montant en chiffre à l'item 2 (220 000 différent 225 000) entrainant une variation de -0,23 %	1 <sup>er</sup>
GROUPEMENT ABM EXPERTISES AFRICA/GLOBAL SAMY/SUD SARL	299 985 500 TTC	299 985 500 TTC	<b>Retenu</b>	3 <sup>ème</sup>
E. N. F	258 980 500 TTC	258 980 500 TTC	<b>Non Retenu</b> Absence des pièces administratives (attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier et le certificat de non faillite).	-----
SLCGB	258 388 140 TTC	258 388 140 TTC	<b>Retenu</b>	2 <sup>ème</sup>
GROUPEMENT BURKINA TRADE AND SERVICES /AFRIQ-ECO SARL	233 640 000 TTC	240 720 000 TTC	<b>Non retenu</b> <b>Offre anormalement basse</b> Montant en lettres différent du montant en chiffre à l'item 2 (180 000 différent 120 000) entrainant une variation de 2,94 %	---
GROUPEMENT SAK SEY / Pengr Wend Business Center Sarl	242 401 500 TTC	237 681 600 TTC	<b>Non retenu</b> <b>-Offre anormalement basse ;</b> <b>-Absence des pièces administratives</b> (Attestation de situation fiscale ; Attestation de situation cotisante ; Attestation de la DRTSS ; Attestation de non engagement du trésor public; Certificat de Non Faillite ; Attestation d'inscription au registre de commerce). Erreur de sommation des itèmes 20,21,et 22 entrainant une variation de -1,95 %.	---
GROUPEMENT CARMEL GROUPE/ ENTREPRISE WENDIN MALGRE	251 281 000 TTC	251 281 000 TTC	<b>Non retenu</b> <b>Absence des pièces administratives</b> (Attestation de situation fiscale ; Attestation de situation cotisante ; Attestation de la DRTSS ; Attestation de non engagement du trésor public; Certificat de Non Faillite ; Attestation d'inscription au registre de commerce)	---
ATTRIBUTAIRE	<b>GROUPEMENT YANNIS FOURNITURE / ERAH DISTRIBUTION</b> : pour un montant de <b>deux cent quarante-sept millions deux cent soixante-neuf mille (247 269 000) francs CFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.			

#### LOT 2 : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau et de logement au profit de la DGPN.

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	observations	Rang
SOLEIL MULTI SERVICE	65 549 000 TTC	65 549 000	<b>Non Retenu</b> <b>-Chiffre d'affaire insuffisant</b> -Attestation de situation fiscale non conforme timbré avec deux timbres de 200francs usager au lieu d'un timbre de 500	---
EST KM DISTRIBUTION	68 027 000 TTC	68 027 000	<b>Non Retenu</b> <b>Chiffre d'affaire insuffisant</b>	---
KE DISTRIBUTION	68 853 000 TTC	68 853 000	<b>Retenu</b>	3 <sup>ème</sup>
G M SARL	64 310 000 TTC	64 310 000	<b>Non Retenu</b> <b>- Offre anormalement basse ;</b> <b>- Absence des pièces administratives</b> (Attestation de situation fiscale ; Attestation de situation cotisante ; Attestation de la DRTSS ; Attestation de non engagement du trésor public;).	---
GROUPEMENT YANNIS FOURNITURE / ERAH DISTRIBUTION	67 820 500 TTC	67 820 500	<b>Retenu</b> Page 32 du DAO en NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot	2 <sup>ème</sup>
SLCGB	71 006 500 TTC	71 006 500	<b>Retenu</b>	4 <sup>ème</sup>
Pengr Wend Business Center Sarl	73 189 500 TTC	73 189 500	<b>Retenu</b>	5 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

<b>GROUPEMENT BURKINA TRADE AND SERVICES /AFRIQ-ECO SARL</b>	64 899 410 TTC	64 899 410	Retenu	1 <sup>er</sup>
<b>GROUPEMENT CONSORTIUM BURKINA/E.N.F</b>	76 346 000 TTC	76 346 000	Non Retenu <b>Absence des pièces administratives</b> (Attestation de situation cotisante ; Attestation de la DRTSS ; Attestation de non engagement du trésor public; Certificat de Non Faillite; Attestation d'inscription au registre de commerce) pour les deux membres du groupements.	-----
<b>BELIMEX SARL</b>	69 655 400 TTC	69 655 400	Non Retenu <b>Absence de pièce administrative</b> (Attestation de situation fiscale)	-----
<b>SAK SEY</b>	63 867 500 TTC	63 867 500	Non Retenu <b>Offre anormalement basse</b> <b>Absence des pièces administratives</b> (Attestation de situation fiscale ; Attestation de situation cotisante ; Attestation de la DRTSS ; Attestation de non engagement du trésor public; Certificat de Non Faillite ; Attestation d'inscription au registre de commerce)	-----
<b>CARMEL GROUPE</b>	66 847 000 TTC	66 847 000	Non Retenu <b>Absence des pièces administratives</b> (Attestation de situation fiscale ; Attestation de situation cotisante ; Attestation de la DRTSS ; Attestation de non engagement du trésor public; Certificat de Non Faillite ; Attestation d'inscription au registre de commerce).	-----
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GROUPEMENT BURKINA TRADE AND SERVICES /AFRIQ-ECO SARL</b> : pour un montant de <b>soixante-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dix (64 899 410) francs CFA TTC</b> , avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.			

<b>LOT 3 : Acquisition matériels et mobiliers de bureau et de logement au profit de la DGAT, DGTI, BCLCC, SCIFSI et BCM.</b>				
<b>soumissionnaires</b>	<b>Montant lu</b>	<b>Montant corrigé</b>	<b>Observations</b>	<b>Rang</b>
<b>GROUPEMENT SODIKAD / Pengr Wend Business Center Sarl</b>	61 311 000 HT	61 311 000 HT 72 346 980 TTC	Retenu	1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GROUPEMENT SODIKAD / Pengr Wend Business Center Sarl</b> : pour un montant de <b>cinquante-cinq millions quatre cent trente et un mille (55 431 000) francs CFA HT</b> soit <b>soixante-cinq millions quatre cent huit mille cinq cent quatre-vingts (65 408 580) francs CFA TTC</b> après une variation des quantités de <b>-09,6%</b> , avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.			

### CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES

Demande de prix N°2024-10/MENAPLN/SG/CENAMAFS/DG/PRM du 31/05/2024 pour l'acquisition et installation de matériel de bureau, de matériel informatique et péri-informatique au profit du CENAMAFS

Financement : Budget CENAMAFS, exercice 2024

Référence de la publication de l'avis : RMP N° 3895 du 06/06/2024

Date de dépouillement : 14/06/2024 ; date de délibération : 14/06/2024 ; Nombre de plis : 03

Seuils des offres anormalement basses et élevées :

Lot 1 : 2 958 510 FCFA TTC ≤ Offres normales ≤ 4 002 690 FCFA TTC

Lot 2 : 7 082 006 FCFA TTC ≤ Offres normales ≤ 9 581 538 FCFA TTC

Soumissionnaire	Lots	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Observations / Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>2S TRADING SARL</b>	2	6 946 000	-	6 946 000	8 196 280	Non conforme pour spécifications techniques non proposées aux items 1.1.19 et 1.1.20.
<b>K.M.S GROUP</b>	1	2 465 500	2 909 290	2 465 500	2 909 290	Non conforme : Agrément technique de catégorie A fournie au lieu de catégorie B demandée
	2	6 252 000	7 377 360	6 252 000	7 377 360	Conforme 1 <sup>er</sup>
<b>BATRACOR</b>	1		3 451 500	2 925 000	3 451 500	Conforme 1 <sup>er</sup>
	2		7 581 500	6 425 000	7 581 500	Conforme 2 <sup>e</sup>
	1	<b>BATRACOR</b> pour un montant HTVA de deux millions neuf cent vingt-cinq mille (2 925 000) FCFA, soit trois millions quatre cent cinquante et un mille cinq cents (3 451 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours.				
	2	<b>K.M.S GROUP</b> pour un montant HTVA de six millions deux cent cinquante-deux mille (6 252 000) FCFA, soit sept millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante (7 377 360) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours.				

## Résultats provisoires

### LA POSTE

**SYNTHESE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2024-002/LAPOSTEBF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU**

**AU PROFIT DE LA POSTE BF ; Financement : Budget LA POSTE BF - Gestion 2024 ;**

**Dépouillement : lundi 29 avril 2024 ; Date de publication : RMP 3847 du vendredi 29 Mars 2024 ;**

**Nombre de plis reçus : lot 1 : 10 ; lot 2 : 14 ;**

I. **Récapitulatif des travaux**

**Lot1 : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU**

**Budget = 137 780 000 FCFA TTC ; M = 130 064 146 ; Intervalle = 110 554 524 à 149 573 768**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU TTC		MONTANT CORRIGE TTC		DIFFERENCE DE MONTANT (TTC FCFA)		Classement	OBSERVATIONS
	Minimum	maximum	Minimum	maximum	Minimum	maximum		
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	67 245 840	110 231 470	67 245 840	110 231 470	-	-	-	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse
CBCO	68 316 100	117 484 930	68 316 100	117 484 930	-	-	3eme	<b>Conforme</b>
SL.CCB SARL	70 814 278	119 825 696	70 814 278	119 825 696	-	-	4eme	<b>Conforme</b>
GROUPEMENT BURKIMBI PRESTATIONS ET ENITAF	61 165 200	113 071 529	64 790 567	113 167 640	3 625 367	96 111	1er	<b>Conforme</b> -erreur de sommation total minimum et maximum : lire respectivement 64 790 567 et 113 167 640 au lieu de 61 165 200 et 113 071 529, soit une variation nette du minimum de 3 625 367 (5,93%) et 96 111 du maximum (0,085%)
AREBATE	67 251 622	117 404 100	67 251 622	117 404 100	-	-	2eme	<b>Conforme</b>
GROUPEMENT ETS YAMSEMNOOGO & PBI	63 844 860	117 033 100	64 979 355	118 928 719	1 134 495	1 895 619	-	<b>Non Conforme</b> : chiffre d'affaires moyen du mandataire (47 297454) inférieur à 120 000 000 exigé, ASF non fourni par PBI. erreur de quantité maximum item 57 : lire 280 au lieu de 250 soit une variation de 7 500, erreur du montant de la TVA hors remise : lire respectivement pour le minimum et le maximum 11 661 300 et 21 341 790 au lieu de 10 326 600 et 19 120 590 d'où une variation nette du minimum de 1 134 495 (1,78%) et du maximum de 1 895 619 (1,62%)
BUSIA TECH	74 039 690	125 121 300	74 039 690	125 121 300	-	-	-	<b>Non Conforme</b> : chiffre d'affaires non fourni
JEHO NISSI	63 846 850	109 516 095	63 846 850	109 516 095	-	-	-	<b>Non Conforme</b> : chiffre d'affaires moyen (69 295 333) inférieur à 200 000 000 exigé.
JEBNEJA	74 441 710	131 964 812	75 094 610	132 828 352	652 900	863 540	5eme	<b>Conforme</b> -erreur de multiplication: item 66 lire respectivement total minimum et maximum 3 750 000 et 7 500 000 au lieu de 4 250 000 et 8 500 000 soit une variation respective de - 500 000 et - 1 000 000 pour le minimum et le maximum ; -erreur du montant de la TVA lire respectivement pour le minimum et le maximum 11 455 110 et 20 261 952 au lieu de 10 302 210 et 18 398 412 soit une variation respective de 1 242 900 et 2 043 540 d'où une variation nette globale de 652 900 (0,88%) pour le minimum et de 863 540 (0,65%) pour le maximum
E T B	61 362 360	118 708 590	61 362 360	118 708 590	-	-	-	<b>Non Conforme</b> : chiffre d'affaires, ligne de crédit et marchés similaires non fournis.
<b>Attributaire provisoire</b>	<b>Le GROUPEMENT BURKIMBI PRESTATIONS ET ENITAF</b> pour un montant toutes taxes comprises de soixante-quatre millions sept cent quatre -vingt-dix mille cinq cent soixante-sept (64 790 567) Francs CFA pour le minimum et de cent treize millions cent soixante-sept mille six cent quarante (113 167 640) Francs CFA pour le maximum avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande et un délai de validité correspondant l'année budgétaire 2024.							

## Résultats provisoires

**Lot 2 : fourniture d'enveloppes personnalisées (estampées du logo de LA POSTE BF)**  
**Budget = 46 250 000 FCFA TTC ; M = 42 838 267 ; Intervalle = 36 412 527 à 49 264 007**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU TTC		MONTANT CORRIGE TTC		DIFFERENCE DE MONTANT (TTC FCFA)		Classe ment	OBSERVATIONS
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
RASHCOM	21 653 000	36 580 000	21 653 000	36 580 000	-	-	2eme	Conforme
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	23 334 500	36 934 000	23 334 500	36 934 000	-	-	3eme	Conforme
DEC COM BURKINA	26 845 000	41 300 000	26 845 000	41 300 000	-	-	7eme	Conforme
IPCOM	21 092 500	38 055 000	-	-	-	-	-	<b>Non Conforme : Item 1</b> Enveloppe CCP/CNE, spécifications techniques proposée différentes de celles demandées : enveloppe à panneau transparent, blanche, dimension : 115x100 mm, poids : 80g/m2 au lieu d'enveloppe à panneau transparent, blanche, dimension : 115x225 mm, fenêtre 45x100mm, poids : 80g/m2
BURKIMBI PRESTATIONS	23 895 000	39 176 000	23 895 000	39 176 000	-	-	4eme	Conforme
AREBATE SARL	23 423 000	41 583 200	21 063 000	36 863 200	-2 360 000	-4 720 000	1er	Conforme Erreur prix unitaire Item 1 lire en lettre 1100 au lieu de 1300 d'où une variation nette du minimum de -2 360 000 (10,08%) et du maximum de -4 720 000 (11,35%)
B F T N	26 107 500	36 875 000	26 107 500	36 875 000	-	-	6eme	Conforme
S ITD	24 107 400	37 122 800	24 107 400	37 122 800	-	-	5eme	Conforme
BUSIA TECH	30 680 000	42 480 000	30 680 000	42 480 000	-	-	9eme	Conforme
JEHO NISSI	25 665 000	36 403 000	25 665 000	36 403 000	-	-	-	Conforme <b>Offre anormalement basse</b>
SHINY SERVICES	24 567 600	36 745 200	24 567 600	36 745 200	-	-	6eme	Conforme
APMA	24 780 000	35 636 000	24 780 000	35 636 000	-	-	7eme	Conforme
STC SARL	26 756 500	36 532 800	26 756 500	36 532 800	-	-	8eme	Conforme
ETB	28 054 500	38 468 000	10 195 377 000	13 594 898 000	10 167 322 500	13 556 430 000	-	<b>Non conforme :</b> erreur prix unitaire Item 4 lire en lettre 115 000 au lieu de 115 d'où une variation nette du minimum de 10 167 322 500 (36241% supérieur à 15%) et du maximum de 13 556 430 000 (35241% supérieur à 15%), offre hors enveloppe
<b>Attributaire provisoire</b>	<b>AREBATE SARL</b> pour un montant toutes taxes comprises de vingt-un millions soixante-trois mille (21 063 000) Francs CFA pour le minimum et de trente-six millions huit cent soixante-trois mille deux cents (36 863 200) Francs CFA pour le maximum avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande et un délai de validité correspondant l'année budgétaire 2024.							

### ATTRIBUTION

Au regard des résultats précédents et conformément aux dispositions de l'article 38 des instructions aux candidats, la sous-commission technique propose l'attribution à :

**Lot 1 : le GROUPEMENT BURKIMBI PRESTATIONS ET ENITAF** pour un montant toutes taxes comprises de soixante-quatre millions sept cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-sept (64 790 567) Francs CFA pour le minimum et de cent treize millions cent soixante-sept mille six cent quarante (113 167 640) Francs CFA pour le maximum avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande et un délai de validité correspondant l'année budgétaire 2024 ;

**lot2 : AREBATE SARL** pour un montant toutes taxes comprises de vingt-un millions soixante-trois mille (21 063 000) Francs CFA pour le minimum et de trente-six millions huit cent soixante-trois mille deux cents (36 863 200) Francs CFA pour le maximum avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande et un délai de validité correspondant l'année budgétaire 2024.



## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

SYNTHESE OUVERTURE ET ANALYSE DES OFFRES FINANCIÈRES

*Demande de proposition n° 2024-003/MDICAPME/SONABHY pour le recrutement de cabinet d'avocats en vue de la conclusion d'un accord-cadre mono attributaire pour l'assistance juridique et judiciaire de la (SONABHY)*

Revue des marchés publics N° 3892 - Lundi 03 Juin 2024N° 3894 - Mercredi 05 Juin 2024

Date de délibération : 10/06/2024

#### LOT 01 : RECRUTEMENT DE CABINETS D'AVOCATS CONSEILS POUR ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE EN MATIÈRE COMMERCIALE AU PROFIT DE LA SONABHY

Rang	SOUSSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE SUR 100 POINTS	NOTES TECHNIQUES PONDEREES SUR 70 POINTS	MONTANT DE LA PROPOSITION FINANCIERE (EN FCFA TTC)	NOTE FINANCIERE SUR 100 POINTS	NOTES FINANCIERE PONDEREES SUR 30 POINTS	NOTES FINALES SUR 100	OBSERVATIONS
1er	GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCAT MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA	95.2	66.64	221 840 000	100	30	96.64	Retenu pour la négociation
2e	GROUPEMENT CABINET JFC-AVOCATS-BURKINA FASO & CABINET GOUBA-AVOCATS	85	59.5	260 000 000	85.32	25.596	85.096	Non retenu
3e	CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE	89	62.3	293 621 760	75.55	22.665	84.965	Non retenu  erreur de report de la rémunération du collaborateur (madame TAPSOBA/KABORE W. Séfora Gisèle) dans le tableau (formulaire FIN-4 ventilation de la rémunération) 414 720 en lieu et place de 622 080 et une erreur de sommation d'où un écart de +22 108 480 FCFA TTC sur son montant total
4e	SCPA LOGOS	81.2	56.84	251 291 200	88.28	26.484	83.324	Non retenu
ATTRIBUTAIRE		GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCAT MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA avec une note finale de <b>96.64/100</b> et pour un montant de deux cent vingt un millions huit cent quarante mille <b>(221 840 000) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>quatre (04) ans</b>						

#### LOT 02 : RECRUTEMENT DE CABINETS D'AVOCATS CONSEILS POUR ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE EN MATIÈRE SOCIALE AU PROFIT DE LA SONABHY

1er	CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE	89	62.3	82 214 093	100	30	92.3	Retenu pour la négociation : erreur de report de la rémunération du collaborateur (madame TAPSOBA/KABORE W. Séfora Gisèle) dans le tableau (formulaire FIN-4 ventilation de la rémunération) 414 720 en lieu et place de 622 080 et une erreur de sommation d'où un écart de +4 491 175 F CFA TTC
-	SCPA LOGOS	-	-	-	-	-	-	Non retenu  le montant en lettre tel qu'écrit dans la lettre de soumission (SOIXANTE ONZE MILLIONS DEUX CENT VINGT ONZE MILLE DEUX CENTS FRANCS CFA TTC) ne correspond pas au montant en chiffre (71 291 200) FCFA TTC.  <b>Son offre a été écarté</b>

## Résultats provisoires

-	GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCAT MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA	-	-	-	-	-	-	Non retenu le montant en lettre tel qu'écrit dans la lettre de soumission (CINQUANTE SIX MILLIONS SIX CENT QUARANTE MILLE HUIT CENT MILLE) ne correspond pas au montant en chiffre (56 640 000) FCFA TTC. <b>Son offre a été écarté</b>
ATTRIBUTAIRE		CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE avec une note finale de <b>92.3/100</b> et pour un montant de corrigé de quatre vingt deux millions deux cent quatorze mille quatre vingt treize ( <b>82 214 093</b> ) francs CFATTC avec un délai d'exécution de <b>quatre (04) ans</b>						
<b>LOT 03 : RECRUTEMENT DE CABINETS D'AVOCATS CONSEILS POUR ASSISTANCE JUDICIAIRE EN MATIÈRE FISCALE AU PROFIT DE LA SONABHY</b>								
1er	CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE	89	62.3	41 107 046	83.76	25.128	87.428	Non retenu erreur de report de la rémunération du collaborateur (madame TAPSOBA/KABORE W. Séfora Gisèle) dans le tableau (formulaire FIN-4 ventilation de la rémunération) 414 720 en lieu et place de 622 080 et une erreur de sommation d'où un écart de 1 183 587 FCFA TTC sur son montant total.  il avait été mentionné dans la MI 2024-003/MDICAPME/SONABHY à la page 2 qu'un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Le <b>CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE étant attributaire du lot 2, la CAM a décidé de ne pas lui attribuer le lot 3</b>
2e	SCPA LOGOS	81.2	56.84	34 435 000	100	30	86.84	Retenu pour la négociation
-	GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCAT MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA	-	-	-	-	-	-	Non retenu le montant en lettre tel qu'écrit dans la lettre de soumission (TRENTE TROIS MILLIONS QUARANTE MILLE SIX CENT QUARANTE MILLE HUIT CENT MILLE FRANCS CFATT) ne correspond pas au montant en chiffre (33 040 000) FCFA TTC. <b>Son offre a été écarté</b>
ATTRIBUTAIRE		<b>SCPA LOGOS</b> avec une note finale de 86.84/100 et un montant de quarante un millions cent sept mille quarante six ( <b>41 107 046</b> ) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de <b>quatre (04) ans</b>						

**UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO**

**Rectificatif des résultats provisoires du lot 1** de la demande de prix n°2024-021/UJKZ/P/SG/PRM du 21 mai 2024 relative à l'entretien et la réparation des biens mobiliers (fauteuils, chaises, tables des étudiants au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (2 lots), publiés dans le quotidien des marchés publics N° 3907 du lundi 24 juin 2024 à la page 03, portant sur l'actualisation du rang.  
**Financement :** Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2024. **Publication :** Revue des marchés publics N° 3890 du jeudi 30 mai 2024. **Date d'ouverture des plis :** 05/06/2024 ; **Nombre de plis :** 07. **Date de délibération :** 10/06/2024.

**Lot 1 : Entretien et réparation des biens mobiliers des structures centrales**

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Montant corrigé avec rabais	Observations	Rang
1.	BSS SARL	-	-	Min : 9 604 610 Max : 18 685 890	Min : 9 604 610 Max : 18 685 890	-	<b>Conforme</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
2.	E.T.T.F SERVICES	Min : 7 958 500 Max : 13 441 500	-	Min : 9 391 030 Max : 15 860 970	Min : 9 391 030 Max : 15 860 970	-	<b>Non conforme Offre anormalement basse</b>	-
3.	AMG SARL	-	-	Min : 12 021 250 Max : 15 850 940	Min : 12 021 250 Max : 15 850 940	-	<b>Non conforme Offre anormalement basse</b>	-
4.	SGBTP	-	-	Min : 12 168 892 Max : 16 200 008	Min : 12 168 892 Max : 16 200 008	-	<b>Conforme</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
5.	YAM ZANGA Services	Min : 10 260 000 Max : 13 660 500	Min : 10 260 000 Max : 13 660 500	-	-	-	<b>Conforme</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>
6.	MASSAIBA SERVICES SARL	Min : 7 483 000 Max : 15 059 000	Min : 7 483 000 Max : 15 059 000	-	-	-	<b>Conforme</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
7.	SOCIETE SULSIN CORPORATION SARL	Min : 9 343 200 Max : 16 659 900	Min : 9 343 200 Max : 16 659 900	-	-	Min : 7 754 856 HTVA Max : 13 827 717 HTVA  Min : 9 150 730 TTC Max : 16 316 706 TTC (Rabais de 17%)	<b>Conforme</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>

**Au lieu de :**

**YAM ZANGA SERVICES** pour un montant minimum de dix millions deux cent soixante mille (10 260 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de treize millions six cent soixante mille cinq cents (13 660 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de **quinze (15)** jours par commande.

**Lire :**

**MASSAIBA SERVICES SARL** pour un montant minimum de sept millions quatre cent quatre-vingt-trois mille (7 483 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de quinze millions cinquante-neuf mille (15 059 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de **quinze (15)** jours par commande.

**ATTRIBUTAIRE**

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DU CENTRE

### COMMUNIQUE

La personne responsable des marchés, président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés vous informe que la Demande de Prix relative à l'acquisition de matériels informatiques et d'équipements au profit de la mairie paru dans la revue des marchés publics N° 3906 du vendredi 21 juin 2024 à la page 54 que cet avis est sans objet. En effet, cet avis a déjà fait l'objet d'une parution dans la revue des marchés publics N°3811 du vendredi 09 février 2024 à la page 32.

**Alphonse W. TONDE**

Attaché d'intendance scolaire et universitaire

## REGION DES HAUTS BASSINS

**DEMANDE DE PRIX N°2024-01/RHBS/PTUY/C-KOTI/M/CCAM du 19 avril 2024 pour les travaux de construction d'un CEEP composé de trois salles de classes+ bureau + magasin + hangar+ bac à sable (électrifiés) + clôture + deux (02) blocs de latrines dans la commune de Koti.**

**Financement :** Budget Communal (ressources transférées MENAPLN), Gestion 2024.

**Publication :** Quotidien N° 3894 du mercredi 05 juin 2024

**Convocation de la CCAM :** N°2024-01/RHBS/PTUY/C-KOTI/M/CCAM du 10 juin 2024

**Date de dépouillement :** 13 juin 2024

Nombre de pli reçu : un (01)

Soumissionnaires	MONTANT				Observations
	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		
	HT en FCFA	TTC	HT	TTC	
	<b>LOT unique</b>				
<b>KO ET FILS SARL</b>	<b>46 017 912</b>	<b>54 301 136</b>	<b>46 017 912</b>	<b>54 301 136</b>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<b>KO ET FILS SARL, Conforme avec un montant de cinquante-quatre millions trois cent un mille cent trente-six (54 301 136) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>				



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants**
- \* **Marchés de Travaux**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 13 à 19**  
**P. 20 & 21**  
**P. 22**

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO (CHU-YO)

#### Acquisition de consommables informatiques au profit du CHU-YO

##### Avis de demande de prix

N° 2024-011/MSHP/SG/CHU-YO/DG/DMP du 20/06/2024  
Financement : BUDGET CHU-YO ; Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

1. Le CHU-YO lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques au profit du CHU-YO.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est constituée d'un lot unique :

- Lot unique : Acquisition de consommables informatiques au profit du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO (CHU-YO).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 21 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des marchés Publics du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Direction des marchés Publics (DMP) du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100 de 8 h 00mn à 12 h 30 mn et 13 h 30 mn à 16h00mn tous les jours ouvrables et moyennant paiement d'un montant non remboursable de

vingt mille (20 000) F CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : Direction des marchés Publics du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100 avant le **04/07/2024 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**N.B : Le budget estimatif est de 11 500 000 FCFA TTC.**

**Le Président de la commission d'attribution des marchés du CHU-YO.**

**Moussa GUEBRE**

Administrateur des hôpitaux et des services de santé



### Acquisition de mobilier de bureau et logement au profit du MATDS et du MEFP

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré  
N°2024-006/-MATDS/SG/DMP du 11 juin 2024  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2024 du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.

Le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, dispose de fonds sur financement de la Banque mondiale (IDA), afin de financer l'acquisition de mobilier de bureau et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour ledit objet

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le dossier est composé de deux (02) lots :

- Lot n°1: Acquisition de mobiliers de bureau et de logement au profit de six (6) Haut- Commissariats et de DGMEC/MATDS
- Lot n°2: Acquisition de mobiliers de bureau et de logement au profit de DCMEF/MEFP

Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et son modificatif, le décret 2023-0273 du 21 mars 2023 et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, avenue de l'indépendance 03 BP 7034 Ouagadougou 03 téléphone 25-50 53 71 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au guichet de la Direction des Marchés Publics, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA pour le lot n°1 et de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot n°2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 70 23 19 98. La méthode de paiement sera en numéraires ou par chèque. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MATDS, au plus tard le **04/07/2024 à partir de 9h00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

8. Lot 1= Quatre millions quatre cent mille (4 400 000) francs CFA

9. Lot 2= Neuf cent mille (900 000) francs CFA

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/07/2024 à partir de 9h00mn GMT** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.

Montant prévisionnel :

Lot n°1 : Cent quarante-six millions six cent mille (146 600 000) F CFA

Lot n°2 : Trente millions (30 000 000) F CFA

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Ramanè PILABRE**  
Chevalier de l'Ordre de Mérite

### Fourniture de produits d'entretien, d'imprimés, fournitures de bureau, autres fournitures consommées et papeterie

Avis de demande de prix  
N° : 2024/003/CNSS/DRO/SAP.  
Financement : Fonds Propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de produits d'entretien, d'imprimés, fournitures de bureau, autres fournitures consommées et papeterie tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots.

- Lot 1 : Produits d'entretien
- Lot 2 : Imprimés
- Lot 3 : Fourniture de bureau
- Lot 4 : Autres fournitures consommées et papeterie

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : un (01) an

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service administratif et du personnel sis au 2ème étage de l'immeuble de la CNSS/DRO à Cissin.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service administratif et du personnel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au secrétariat de Madame la Directrice régionale de la CNSS de Ouagadougou, sis au 2ème étage de l'immeuble de la CNSS à Cissin, avant le **04/07/2024, à 09 heures.**

Le montant de la garantie de soumission est reparti comme suit :

Intitulés	Garantie de soumission
Lot 1 : Produits d'entretien	270 000
Lot 2 : Imprimés	325 000
Lot 3 : Fournitures de bureau	300 000
Lot 4 : Autres fournitures consommées et papeterie	270 000

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel total est de trente-huit millions huit cent quatre-vingt-dix mille (38 890 000) francs CFA TTC reparti ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Produits d'entretien:	9 000 000 F CFA TTC
Lot 2 : Imprimés:	10 890 000 F CFA TTC
Lot 3 : Fourniture de bureau :	10 000 000 F CFA TTC
Lot 4 : Autres fournitures consommées et papeterie	9 000 000 F CFA TTC

*La présidente de la commission régionale  
d'attribution des marchés*

**P. Jacqueline DAKISSAGA**

**Acquisition de biopesticides au profit des producteurs d'anacarde**

**Avis de demande de prix  
No 2024-06/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 28/05/2024  
Financement : budget du CBA, exercice 2024**

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA). Le CBA dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de biopesticides au profit des producteurs d'anacarde, tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.
  2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales en règle vis-à-vis de l'Administration. Les prestations sont fournies en lot unique : Acquisition de biopesticides au profit des producteurs d'anacarde, pour un montant prévisionnel de trente-neuf millions huit cent mille (39 800 000) F CFA TTC.
  3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quinze (15) jours.
  4. Les Candidats éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23 tous les jours et aux heures ouvrables.
  5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.
  6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant le **04/07/2024 à 09h00 TU.**
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

***La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

**Xavier BOUMBOUNDI**

## LA POSTE BURKINA FASO

### Fourniture de gadgets publicitaires et conception et impression des éditions 2025

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX (DPX)**  
**N° : 2024-009/LA POSTE BF/DG/DM/DMPFC**  
**Financement : Budget LA POSTE BF Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

1. LA POSTE BF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de gadgets publicitaires et la conception et l'impression des éditions 2025 au profit de La Poste Burkina Faso tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La demande de prix se décompose en deux (2) lots:

- Lot 1 : la fourniture de gadgets et objets publicitaires (tee-shirt, horloges, clés USB, stylos, porte-clés) avec un budget prévisionnel de trente millions (30.000.000) F CFA ;

- Lot 2 : la conception et l'impression des éditions 2025 (calendriers de poche, calendriers chevalet à feuillets avec POST IT, blocs notes) au profit de LA POSTE BF avec un budget prévisionnel de dix-neuf (19 000 000) millions FCFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire pour le contrat global et d'un (01) mois pour les commandes à compter de l'émission du bon à tirer (BAT).

.../...

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échanges au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10000 - Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de la demande de prix.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échanges au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga), et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) FCFA pour le Lot 1 et de vingt mille (20 000) FCFA pour le Lot 2. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900.000) francs CFA pour le lot 1 et de cinq cent soixante-dix mille (570 000) pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échanges au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **04/07/2024 à 9h00min**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés**

**Christian ZOMBRE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**Acquisition de matériels informatiques au profit de l'ONASER**

**Avis de demande de prix**  
**N° : 2024- 10/MTMUSR/SG/ONASER/PRM**  
**Financement : Budget ONASER, Exercice 2024**  
**Budget prévisionnel : 50 000 000 FCFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1- L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels informatiques au profit de l'ONASER (lot unique) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique pour acquisition de matériels informatiques au profit de l'ONASER.

3- Le délai ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. KABORE Etienne ; Personne Responsable des Marchés,  
Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane  
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.  
Ville : Ouagadougou.  
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10  
Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78  
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés  
No et rue : ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA  
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite  
Ville : Ouagadougou  
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10  
Pays : Burkina Faso  
Téléphone : (00226) 25 37 44 78  
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com).et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA à l'Agence Comptable de l'ONASER.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant sept cent cinquante mille (750 000) F CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant le **04 juillet 2024 à 09 heures**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la commission d'attribution des marchés**

**KABORE Etienne**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè



**ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE MATERIEL DE CERTIFICATION ELECTRONIQUE AU PROFIT DE L'ARCEP**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)  
N°2024-012/DAO/ARCEP/SE/PRM  
Financement : FONDS PROPRES ARCEP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 22 décembre 2023 de l'avis de non objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans le cadre de l'exécution de son budget 2024, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison, l'installation et la mise en service de matériel de certification électronique à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

L'acquisition, l'installation et la mise en service de matériel de certification électronique au profit de l'ARCEP est composé d'un lot unique avec un montant prévisionnel de trois cent cinquante millions (350 000 000) de FCFA TTC.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder quatre (04) mois calendaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :  
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **24/07/2024 à 9 heures 00 mn.**

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **24/07/2024 à 9 heures 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de dix millions cinq cent mille (10 500 000) FCFA ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/07/2024 à 9 heure 00mn** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

**Le Secrétaire Exécutif**

**Wendlassida Patrice COMPAORE**

### Travaux de réfection au profit de l'ENSP (Bobo-Dioulasso, de Ouahigouya et Fada N'Gourma)

Avis de demande de prix  
N° 2024-07/MSHP/SG/ENSP/DG/DMP  
Financement : BUDGET ENSP EXERCICE 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de l'Ecole Nationale de Santé Publique

1. L'Ecole Nationale de Santé Publique lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réfection au profit de l'ENSP (de Bobo Dioulasso, de Ouahigouya et Fada N'Gourma) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant d'un agrément technique B2 pour le lot 1 et un agrément technique B1 pour le lot 2 et le lot 3 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

Lot 1 : travaux de réfection des bâtiments Amphi Théâtre, réfectoire, cyber et le laboratoire de compétence au profit de l'ENSP de Bobo Dioulasso avec un budget prévisionnel de quatre-vingt-dix millions quarante-sept mille six cent vingt (90 047 620) francs CFA TTC.

Lot 2 : travaux de réfection du bâtiment Pédagogique salle F au profit de l'ENSP de Fada N'Gourma avec un budget prévisionnel de dix-sept millions (17 000 000) francs CFA TTC.

Lot 3: travaux complémentaires de cloisonnement du laboratoire de compétence de l'ENSP de Ouahigouya avec un budget prévisionnel de douze millions (12 000 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :  
- soixante (60) jours pour le lot1  
- trente (30) jours pour chacun des lots 2 et 3

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7002 Ouagadougou 03 téléphone 71 38 35 98, sis dans l'immeuble de la Direction Générale de l'ENSP.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics situé au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Lot 1: Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA

6. Lot 2 et lot 3: Trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à l'agence comptable de la Direction Générale de l'ENSP situé au rez de chaussée du bâtiment R+1.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA,

Lot 2 : trois cent quarante mille (340 000) francs et

Lot 3 : deux cent quarante mille (240 000) francs

devront parvenir ou être remises à l'adresse : à la salle de réunion du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP, avant le **04/07/2024 à 09 heures TU** en un (1) original et (03) trois copies. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Directeur des marchés Publics*

**Abdramane DERME**

**COMMUNIQUE**

**OBJET :** Avis d'appel d'offres ouvert accéléré n°2024-005/MATDS/SG/DMP du 03 juin 2024 relatif à l'acquisition de matériel informatique au profit des structures du MATDS, MENAPLN ET MEFP

**Financement :** Compte Trésor N° 4434 1000 1776, « PREGOLS », Gestion 2024

Le Directeur des marchés publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, informe tous les éventuels soumissionnaires à l'appel d'offres ouvert accéléré n°2024-005/MATDS/SG/DMP du 03 juin 2024 relatif à l'acquisition de matériel informatique au profit des structures du MATDS, MENAPLN ET MEFP paru dans le quotidien n°3898 du 11 juin 2024 que la date limite de remise des offres prévue pour le lundi 1er juillet 2024 à 9 heures 00 TU reste maintenue. Cependant, les changements suivants ont été apportés au dossier.

**- Lot 1 : Acquisition de matériel informatique au profit du MATDS (DGAT, DGMEC, DGCT et les Chaines de dépenses)**

ITEM	DESIGNATION (Acquisition de matériel informatique au profit de la DGCT)	QUANTITE	
		Lire	Au lieu de
Item 2	Scanner	05	10

**NB :**

- Les besoins de la DGAT au Lot 1 deviennent sans objet, par conséquent le budget prévisionnel du Lot 1 devient Cent trente-cinq millions quarante mille (135 040 000) FCFA au lieu de Deux cent soixante-six millions quarante mille (266 040 000) F CFA initialement prévu ;
- La garantie de soumission devient Quatre millions (4 000 000) FCFA au lieu de Sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA ;
- La ligne de crédit devient Vingt-sept millions (27 000 000) FCFA au lieu de Cinquante-trois millions (53 000 000) F CFA ;
- Le chiffre d'affaire devient Deux cent millions (200 000 000) FCFA au lieu de Trois cent quatre-vingt-dix millions (390 000 000) FCFA initialement prévu.

**- Lot 2 : Acquisition de matériel informatique au profit de la DGESS du MENAPLN**

ITEMS	DESIGNATION		QUANTITE	
	Lire	Au lieu de	Lire	Au lieu de
Item 1	Tablette standard (Android)	-	25	50
Item 3	Micro-ordinateur portable pour core i5	-	15	25
Item 6	Fourniture de disque dur externe de 1 To	-	30	50
Item 7	Sans objet	Photocopieur	00	05
Item 8	Sans objet	Imprimante multifonction noir/blanc	00	54
Item 9	Vidéo projecteur de moyenne capacité	-	05	06
Item 10	Modem de connexion	-	25	50

**NB :**

- Le budget prévisionnel du Lot 2 devient Trente-deux millions (32 000 000) FCFA au lieu de Soixante millions trois cent mille (60 300 000) F CFA ;
- La garantie de soumission devient Neuf cent soixante mille (960 000) F CFA au lieu de Un million huit cent mille (1 800 000) F CFA ;
- La ligne de crédit, le chiffre d'affaire et le marché similaire ne sont plus exigés au Lot 2.

**- Lot 3 : Acquisition de matériel informatique au profit du MEFP (DGCOOP ET DGTCF)**

ITEMS	DESIGNATION A- (Acquisition de matériel informatique au profit de la DGCOOP)	QUANTITE	
		Lire	Au lieu de
Item 2	Imprimante multifonction noir-blanc Laser jet Pro	06	08
	B- Acquisition de matériel informatique au profit de la DGTCF		
Item 2	Ordinateur de bureau (HP 24-cb1025nh (6V339EA)) ou équivalent	75	100

**NB :** Le budget prévisionnel, la capacité financière et l'expérience exigés au Lot 3 restent sans changement.

**Ramané PILABRE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### SELECTION D'UN AUDITEUR FINANCIER

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**N°2024-002/MENAPLN/SG/DMP DU 19/06/2024**  
**POUR LA SELECTION D'UN AUDITEUR FINANCIER**  
**NOM DU PROJET : Projet d'Apprentissage accéléré pour les**  
**Enfants et les Adolescents Non scolarisés**

**au Burkina Faso (PAAENS/BFA)**

**SECTEUR : Education**

**SERVICES DE CONSULTANTS : Recrutement d'un cabinet d'audit**  
**pour l'audit externe des comptes de l'Unité**  
**de Gestion du Projet (UGP) ; (2024, 2025, 2026 et 2027)**

**MODE DE FINANCEMENT : Prêt FSID**

**N° DE FINANCEMENT : N°BFA-1027 du 20/10/1444H-10/05/2023G**

1. Le gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût des activités du Projet d'Apprentissage Accéléré pour les Enfants et les Adolescents non Scolarisés au Burkina Faso (PAAENS/BFA) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services du consultant chargé de l'audit externe des comptes de l'UGP (2024, 2025, 2026 et 2027).

2. Les services comprennent l'audit du compte de fonctionnement du Projet d'Apprentissage Accéléré pour les Enfants et les Adolescents non Scolarisés au Burkina Faso (PAAENS/BFA) domicilié dans une banque commerciale pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027, conformément aux normes d'audits internationalement reconnues. L'auditeur indiquera dans son rapport les normes utilisées et précisera le cas échéant, dans quelles mesures l'examen s'est écarté des dites normes.

En résumé l'auditeur devra s'assurer :

- a- que les états financiers du projet (EFP) et les informations financières additionnelles donnent une image sincère et fidèle de la situation financière du Projet à la fin de l'exercice comptable et que les fonds reçus, les décaissements effectués et les dépenses engagées durant l'exercice s'achevant ont été utilisés uniquement aux fins prévues ;
- b- de l'éligibilité au financement de la Banque des dépenses du Projet remboursées sur la base des états des dépenses du projet (EDP) et leur représentation dans les EFP. À cet effet, l'auditeur devra mener tout examen qui pourrait être nécessaire sur les EFP, les enregistrements de base, les systèmes de contrôle et doit également formuler une opinion sur l'application correcte des Directives et de manière conforme à l'Accord de Financement (AF) du Projet n°BFA-1027 en date du 20/10/1444H-10/05/2023G ;
- c- de la conformité des dépenses avec les clauses de l'AF et aux lois et règlements applicables;
- d- de la présentation équitable du Compte spécial (CS), de la disponibilité des fonds et que les transactions effectuées sont conformes aux dispositions de l'AF et;
- e- de l'adéquation des mécanismes de contrôle interne.

Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

3. Le Directeur des Marchés du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM), invite les cabinets d'expertise comptable et financier indépendants, à fournir les informations indiquant qu'ils remplissent les conditions de qualification pour exécuter la mission.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du MENAPLN ;

- une présentation du cabinet y compris ses effectifs accompagnée d'une copie de son inscription à un Ordre national des experts comptables et de son registre de commerce ou de ses statuts ;

- une note de présentation des références de missions similaires (missions d'audit comptable et financier de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds multilatéraux) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission y compris le nom du projet ; (ii) le nom du bailleur de fonds du projet ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vii) le montant du contrat, (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;

- les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats.

4. Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

Un consultant sera sélectionné parmi ceux retenus sur la liste restreinte, suivant la méthode de « Sélection au moindre coût » en accord avec les procédures définies dans les Directives de passation des marchés pour les services de consultants (édition du 1er avril 2019 et révisée en 2023). Pour la détermination d'une liste restreinte d'au moins cinq (05) et au plus six (06) cabinets, il sera tenu compte, en plus des conditions de qualification ci-dessus citées, des contrats d'audit comptable et financier de projets/programmes de développement au cours des cinq (05) dernières années. Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

5. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au RDC étage de l'immeuble ALICE, situé au côté Sud de la SONATUR, Avenue de l'Europe, Tél : (+226) 25 33 54 84, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi ; de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en un (01) original et trois (03) copies sous plis fermés avec la mention «Manifestation d'intérêt pour l'audit externe annuel des comptes exercices 2024, 2025, 2026 et 2027 du PAAENS/BFA», à l'attention de : Nicolas SYAN, Directeur des Marchés Publics du MENAPLN, doivent être déposées au plus tard le **09/07/2024 à 09 heures 00 TU**, au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, Avenue de l'Europe, Immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, 2ème étage, Tél : (+226) 25 33 54 84, Ouagadougou, Burkina Faso. E-mail : syannico@yahoo.fr avec copie à abdoul01b@gmail.com.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

\* **Marchés de Travaux**

**P. 23**

### Travaux

#### Travaux de réalisation de forages pastoraux à exhaure solaire a Dougoumato 1 (lot 1) et dans le parc de vaccination de Dougoumato 2 (lot 2) au profit de la commune de KOUMBIA

**Demande de prix**  
**N°2024-02/RHBS/PTUY/CKBIA/M/CCAM**  
**Financement : PGPC/REDD+, Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite au financement de PGPC/REDD+, de la commune de Koumbia.

La commune de Koumbia lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'agrément technique Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux lots:

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire à Dougoumato 1

Financement : PGPC/REDD+, Montant prévisionnel : dix millions (10 000 000) FCFA TTC

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral à exhaure solaire dans le parc à vaccination de Dougoumato 2

Financement : PGPC/REDD+, Montant prévisionnel : dix millions (10 000 000) FCFA TTC

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour chaque lot

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de

demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés de la mairie tel : 76 43 89 92

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA par lot à la trésorerie principale de Houndé. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en (01) un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour chaque lot devront parvenir ou être remises à la personne responsable des marchés de la mairie de Koumbia, avant **le 04/07/2024 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Adama YONI**  
Secrétaire Administratif





*La célérité dans la transparence*